

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE682

présenté par
M. Cellier, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« en métropole continentale »

les mots :

« sur le territoire métropolitain continental ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence juridique.